



n°39 – 15 février 2010

Point presse de Benoît HAMON, Porte-parole

Sommet social

Le Parti socialiste demande au président de la République et au gouvernement de ne pas se prêter à un simulacre de négociation et de respecter les partenaires sociaux dans le processus, forcément long et exigeant, qui débute sur le dossier des retraites.

On entend déjà qu'une loi sera proposée en juillet, que les solutions avancées par Messieurs Bertrand ou Darcos, toujours avec les mêmes alternatives -augmentation des cotisations et allongement de la durée de cotisation- sont avancées. On assiste à un maquillage avant les élections régionales, alors que des annonces de tour de vis social sont distillées par Madame Lagarde qui prédit des mesures de restriction économiques, donc d'austérité.

Quand tout allait bien, on distribuait des cadeaux aux privilégiés, quand cela va mal tout le monde trinque, avec comme seul argument le courage des réformes. Mais le seul courage du gouvernement, quant à la réforme du modèle social, est d'être d'accord avec le MEDEF systématiquement. Ainsi, la négociation de la pénibilité, qui n'a pas aboutie, était une contrepartie de l'accord de 2003, c'est donc aujourd'hui un dû. En faire un élément de négociation aujourd'hui est une mystification.

Aujourd'hui, tout est détruit : recul de l'emploi public dans les hôpitaux, la police, l'éducation ; baisse des dépenses sociales ; attaques du gouvernement sur les budgets des collectivités locales qui pourtant ont amorti les effets de la crise, ... Ce qui se prépare est une violente cure d'austérité.

Alors les socialistes disent aux Français, si vous ne voulez pas que toutes les marges de manœuvres soient données au gouvernement, donnez à la gauche la majorité la plus large aux élections régionales.

Conseil constitutionnel

A propos des nominations à venir, la démarche du Parti socialiste était de faire figurer à l'occasion de la réforme constitutionnelle des garanties par le vote d'une majorité de 3/5ème, ce qui a été refusé par le président de la République.

Le risque, à l'occasion de ce renouvellement, est d'avoir une composition du Conseil constitutionnel monocole.

Nous demandons qu'au moins les présidents de groupes parlementaires soient consultés, et entendus, dans le processus de nominations pour les sièges attribués par l'Assemblée nationale et le Sénat.